

Réseau recherche-action sur le mariage des enfants (CRANK)

Réunion de recherche

Renforcer l'action contre le mariage des enfants fondée sur des données probantes : pour des mesures à grande échelle, pérennes et adaptées au contexte

18 octobre 2023

Points principaux

- **Pour favoriser des mesures fondées sur la recherche, pérennes et pouvant être reproduites à grande échelle, il est essentiel de codévelopper les recherches avec les pouvoirs publics, de faire appel aux structures locales et gouvernementales et d'utiliser les données existantes.** En tirant parti des solutions locales qui existent déjà, on produit des recherches plus fortes et contextualisées pouvant être intégrées aux plans et budgets gouvernementaux, ce qui favorise une mise en œuvre à long terme et une incidence durable.
- **Les chercheur-se-s peuvent jouer un rôle important en exposant les retombées et en plaidant auprès des gouvernements et des organismes donateurs pour le financement des interventions ayant fait leurs preuves et leur reproduction à grande échelle.** Le plaidoyer auprès des bailleurs de fonds peut notamment viser la modification des projets et des échéanciers pour qu'ils répondent à la demande et tiennent compte de la cocréation. Celui auprès des gouvernements devrait cibler les « occasions de politique à saisir », lorsque des lois et politiques font déjà l'objet d'un débat.
- **Les retombées positives des approches multisectorielles et multiniveaux sur l'éducation des filles, le mariage des enfants et les grossesses précoces ont été démontrées, mais ces approches peuvent se heurter à des difficultés sur le plan de la demande et de l'offre.**
 - Il est important de collaborer avec les filles, les familles et les communautés pour les sensibiliser au mariage des enfants et à l'éducation des filles (demande) et de prendre en compte les systèmes qui existent déjà (offre). Le plaidoyer et les interventions doivent être soigneusement échelonnés pour veiller à ce que les systèmes d'éducation, de santé et de protection sociale puissent répondre à l'accroissement de la demande.
 - L'élimination des frais de scolarité au niveau secondaire a une plus grande incidence sur le mariage des enfants et les grossesses que la seule élimination de ces frais au niveau primaire, mais ces effets pourraient être limités par d'autres coûts (p. ex., les uniformes, les livres et le transport) ou, de manière plus importante, par un contexte où une meilleure instruction n'est pas garante de meilleures possibilités économiques. La présence de femmes enseignantes et directrices d'école, de latrines améliorées et d'installations et de produits pour la gestion de l'hygiène menstruelle est également associée à des taux de promotion plus élevés chez les filles, mais cette causalité doit être étudiée plus en détail pour être mieux comprise.

Présentations

Rachel Yates, responsable du plaidoyer stratégique à l'Université du Cap et chercheuse associée au Département de la politique et de l'intervention sociales de l'Université d'Oxford

- Pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD), nous devons réfléchir aux moyens d'intégrer notre travail aux initiatives nationales dans l'optique d'une action pérenne et à grande échelle.

Pragya Bhuwania, École Fielding de santé publique, Université de Californie à Los Angeles

- Présentation du rapport de recherche [Impact of tuition-free education policy on child marriage and early childbearing: Does secondary matter more?](#) (Incidence de la gratuité scolaire sur le mariage des enfants et les grossesses précoces : le niveau secondaire est-il plus important ?)
- La corrélation inversée entre l'éducation et le mariage des enfants est bien établie, mais le lien causal n'a pas été démontré ; autrement dit, nous ne savons pas si les filles abandonnent l'école pour se marier, ou si elles se marient parce qu'elles ne vont plus à l'école.
- Il est possible de démontrer ce lien causal au moyen d'essais sur de petits échantillons aléatoires, mais ces projets sont souvent à volets multiples et il est donc difficile d'évaluer l'effet de l'enseignement à lui seul.
- Au moyen de données longitudinales et comparatives, cette étude s'est penchée sur la loi nationale pour la gratuité scolaire en vue de déterminer si l'élimination des frais de scolarité au niveau secondaire a une incidence sur le mariage des enfants et les grossesses précoces et si cette incidence est plus grande que celle de la simple élimination des frais de scolarité au niveau primaire.
- Méthode :
 - Comparaison de groupes de pays possédant des politiques séquentielles de gratuité scolaire au niveau primaire et secondaire, ainsi qu'une période assez longue entre la mise en œuvre de l'une et l'autre de ces politiques. De cette manière, un groupe de filles n'avait bénéficié d'aucun enseignement gratuit, un autre de la gratuité scolaire au niveau primaire et un troisième de la gratuité scolaire aux niveaux primaire et secondaire.
 - Données et politiques utilisées :
 - Trois pays d'application (Liberia, Tanzanie et Ouganda) ayant aboli les frais de scolarité au niveau secondaire longtemps après avoir aboli ceux au niveau primaire, de manière à pouvoir les examiner séparément.
 - Deux pays de comparaison (Burkina Faso et République démocratique du Congo) ayant récemment aboli les frais de scolarité – donc, aucune gratuité scolaire pendant la période d'étude.
 - Stratégie d'identification : utilisation de la méthode des doubles différences avec seuils à 15 et 18 ans :
 - Comparaison de la différence des effets avant et après une intervention dans le groupe expérimental et le groupe témoin au cours de la même période.
 - Permet d'évaluer les changements au sein des pays et entre les pays.
- Résultats :
 - La gratuité scolaire au niveau secondaire a réduit les taux de mariages d'enfants et de grossesses et est plus efficace que la gratuité scolaire au seul niveau primaire. Résultats pour la gratuité scolaire au niveau secondaire par rapport à celle au seul niveau primaire :

- La probabilité de mariage avant l'âge de 18 ans était 3 % inférieure.
- La probabilité de grossesse avant l'âge de 18 ans était 4,9 % inférieure.
- La gratuité scolaire au niveau secondaire a entraîné une augmentation du nombre d'années de scolarité. De nombreuses études font état de hausses considérables des inscriptions, de la fréquentation scolaire et du niveau d'instruction des filles.
- Implications :
 - Tous les États qui se sont engagés à réaliser la gratuité scolaire et l'égalité des genres en souscrivant aux ODD doivent accélérer les progrès s'ils souhaitent y arriver d'ici 2030.
 - Cette étude témoigne de l'importance d'investir dans l'enseignement secondaire pour réduire les taux de mariages d'enfants à long terme et faire progresser l'égalité des genres et d'autres objectifs de santé et de développement.
 - La gratuité scolaire au niveau primaire est pratiquement universelle, mais peu de pays ont aboli les frais de scolarité au niveau secondaire. Cette étude démontre qu'une telle abolition aurait de plus grandes retombées.
- Observations et réflexions :
 - Possibles vecteurs de changement : il existe de nombreuses raisons pour lesquelles la gratuité scolaire au secondaire est plus efficace qu'au primaire :
 - Les filles sont plus susceptibles de se marier à l'âge où elles devraient fréquenter l'école secondaire plutôt que l'école primaire.
 - L'éducation au niveau secondaire est plus susceptible d'améliorer les perspectives professionnelles.
 - Le contexte est important (capital social, dot/prix de la fiancée, normes sociales), peu importe les désavantages socioéconomiques au niveau individuel.
 - Coûts et retombées de l'éducation (autres coûts, dont les uniformes, les fournitures et les livres) :
 - Pour les ménages appartenant aux 40 % des ménages les plus pauvres dans neuf pays d'Afrique, les frais de scolarité ne représentaient que 36 % des dépenses scolaires.
 - L'impact des politiques d'éducation pourrait être limité dans les contextes où une meilleure instruction n'est pas garante de meilleures possibilités économiques.
 - Lois sur l'âge minimum de mariage : selon une étude à paraître sur les liens entre ces lois et l'éducation, les États possédant des politiques à ces deux égards ont le plus grand impact. Il est nécessaire de veiller à l'existence d'autres possibilités viables pour les filles et leurs familles.

Karen Austrian, directrice du GIRL Center et associée principale du Population Council, au Kenya

- Présentation de l'[Adolescent Girls Initiative-Kenya](#) (Initiative Adoléscentes-Kenya).
- L'Adolescent Girls Initiative-Kenya (AGI-K) s'est déroulée en trois phases :
 - De 2014 à 2020 : programme multisectoriel pour les adolescentes visant à tester les effets à court et moyen terme (dans le comté de Wajir, le long de la frontière somalienne, où les taux d'abandon scolaire des filles sont élevés).

- De 2021 à 2022 : phase de prolongation visant à évaluer les effets à long terme (suivi auprès des filles quatre ans après la fin du programme).
- De 2022 à 2023 : phase de test aux fins de reproduction à grande échelle. Cette phase visait à identifier les versions les plus économiques pouvant être reproduites à plus grande échelle de manière viable par le gouvernement du comté de Wajir.
- Sur une période de deux ans, combinaison d'interventions visant les filles, les ménages et la communauté dans différents secteurs, avec pour objectifs :
 - Déterminer quelles combinaisons d'interventions multisectorielles et multiniveaux ont eu une incidence sur les adolescentes (voir les détails plus bas).
 - Vérifier si les interventions initiales ont amélioré les résultats à long terme.
- Mise à l'essai de différents plans superposés : mobilisation de la communauté, transferts monétaires assortis de conditions liées à l'éducation (niveau du ménage), santé et compétences de vie (niveau des filles, espaces sûrs, autonomisation des filles, programme scolaire) et santé (niveau individuel – connaissances financières et activités sur l'épargne).
- Résultats, deux ans après la fin du programme :
 - Fréquentation scolaire soutenue (16 % versus 45 %) et amélioration du degré d'alphabétisation et des notions d'arithmétique pour les filles ayant participé aux trois volets du programme.
 - L'impact a été plus grand chez les filles non scolarisées : les transferts monétaires conditionnels ont amélioré la situation en ce qui concerne le report du mariage (50 % versus 30 %) et les grossesses (34 % versus 17 %).
- La tendance était semblable quatre ans après la fin du programme. À ce moment, les filles ayant participé au programme étaient :
 - cinq fois plus susceptibles d'être toujours scolarisées ;
 - vingt pour cent moins susceptibles d'être mariées ;
 - beaucoup moins susceptibles d'avoir des enfants.
- Reproduction à plus grande échelle du programme (prise en charge du programme par le gouvernement du comté, intégration de la mise en œuvre dans les structures du comté). Nous avons notamment recherché un modèle qui pourrait efficacement être reproduit à plus grande échelle et mis en œuvre par l'entremise de structures et de systèmes gouvernementaux/communautaires et avons évalué les coûts :
 - Discussions avec les ministres au niveau du comté, le gouverneur et les bailleurs de fonds.
 - Le programme sera intégré au ministère de la Santé du comté de Wajir (comme l'éducation relève du gouvernement central), en étroite collaboration avec les ministères de l'Éducation et du genre.
 - Trois plans superposés seront utilisés : groupes de conversation communautaire (universel), groupes d'autonomisation des filles (universel), incitatifs au niveau communautaire (un taux de scolarisation de 85 % mène au financement d'un projet d'infrastructure et à un transfert monétaire de scolarisation unique) ; des transferts monétaires au niveau des ménages pour tous les semestres (plus substantiel pour les filles non scolarisées).

- Les conversations communautaires sont dirigées par des unités de santé communautaire lors des journées mensuelles de dialogue communautaire déjà en place (avec l'assistance de fonctionnaires à la charge du gouvernement).
- Les espaces sûrs et les groupes d'autonomisation des filles sont dirigés par des bénévoles sanitaires communautaires qui font des visites à domicile. Ces bénévoles sont déjà responsables d'autres conversations sur la santé et ne sont pas rémunéré·e·s, mais reçoivent d'autres avantages.
- Soutien politique : élaboration d'un projet de loi sur les services de santé communautaire pour la rémunération des bénévoles sanitaires communautaires ; plan de développement intégré et plan du comté (cinq ans), lesquels ont maintenant des composantes de l'AGI-K inscrites au budget.
- Résultats :
 - Les incitations financières ont eu un plus grand impact : après une année, la moitié des filles non scolarisées des plans comportant des incitations financières sont retournées à l'école et fréquentaient toujours l'école à la fin du programme.

Mohamed Abdille, coordonnateur WASH et coordonnateur AGI-K pour le ministère de la Santé du comté de Wajir, au Kenya

- Lorsque Population Council a communiqué les résultats et réalisations de la première phase au gouvernement du comté (augmentation de la scolarisation et diminution des taux de mariages d'enfants et de grossesses précoces), le gouvernement était très enthousiaste, et aussi en ce qui a trait au financement.
- Nous possédions déjà les structures et la main-d'œuvre au niveau local, mais c'était une idée nouvelle pour le gouvernement de comté (l'éducation n'est pas entièrement décentralisée, alors le gouvernement n'était pas très actif dans ce domaine).
- Le gouvernement du comté a collaboré étroitement avec Population Council lors de la deuxième phase et a déjà intégré l'AGI-K dans ses plans pour veiller à ce que le programme se prolonge au-delà du départ de Population Council.
- Le gouvernement a recensé et évalué les ménages des adolescentes (scolarisées et non scolarisées) lors de la phase 2 puis les a mobilisés par l'entremise des effectifs communautaires. D'après les résultats initiaux dans l'une des zones, 62 % des filles étaient non scolarisées. Lors du prochain suivi, ce pourcentage était passé à 15 %. L'initiative a eu des impacts positifs sur les normes sociales et de genre et sur l'émancipation économique.
- La phase 3 touche à sa fin. La planification se poursuit avec le gouvernement du comté et toutes les parties ont manifesté leur bonne volonté et leur engagement à financer une autre phase.

Karen Austrian

- Des représentant·e·s du gouvernement du comté ont plaidé en faveur du programme, ce qui a donné des résultats.

Michele Boujikian, chercheuse en éducation, Data Must Speak, Innocenti, UNICEF

- Présentation des constatations du projet de recherche Data Must Speak (DMS) en [Côte d'Ivoire](#), à [Madagascar](#) et au [Togo](#).

- La recherche DMS est une recherche pédagogique qui se penche sur les pratiques et comportements modèles positifs pour l'apprentissage. Aujourd'hui, nous examinons les liens avec le mariage des enfants.
- La recherche DMS portait sur des écoles modèles positives (des écoles qui, bien que possédant des ressources semblables dans des contextes comparables, affichent de meilleurs résultats que les autres).
 - L'objectif était d'identifier les comportements et pratiques à l'origine de ces résultats et de les reproduire dans d'autres écoles.
 - L'étude fait appel à la recherche quantitative, au concept de modèle positif, à la science du comportement, à la recherche sur la mise en œuvre et à la science de l'application à grande échelle.
- Étape 1 de la recherche DMS : examiner les données existantes du pays et des ministères afin d'identifier les facteurs contextuels liés à la performance des établissements scolaires.
- Étape 2 : identifier les écoles modèles positives.
- Étape 3 : se rendre dans ces écoles pour étudier leurs pratiques et comportements.
- Étape 4 : identifier les leviers qui permettront de reproduire ces pratiques et comportements dans d'autres régions et encourager l'apprentissage.
- Étape 5 : diffuser les connaissances.
- Création et mise en œuvre conjointes de la recherche :
 - Collaboration avec le gouvernement (principalement le ministère de l'Éducation) pour l'élaboration et la mise en œuvre de la recherche. Les ministères sont des partenaires actifs, ils participent à chaque étape.
 - Un comité consultatif a d'abord été créé pour fournir des conseils sur la recherche. Il était composé de ministres et autres parties prenantes.
 - (Étape 2) Analyse de l'écosystème pédagogique : effectuée en collaboration avec le ministère approprié. Les données ont été fusionnées aux ensembles de données administratives existantes sur de nombreuses années (p. ex., les résultats d'examens).
 - (Étape 3) Conception de la stratégie et des instruments à utiliser dans les écoles, en collaboration avec le ministère et les partenaires (dont les enseignant-e-s) et mise en conformité avec les systèmes, plans et processus du pays.
 - Partage des résultats avec les partenaires afin d'obtenir des commentaires avant la publication.
- Des recherches antérieures font état d'un lien entre l'éducation et le mariage des enfants :
 - L'éducation est un facteur de protection.
 - Il existe une corrélation inverse entre l'éducation et le mariage des enfants (plus une fille est scolarisée, moins elle est susceptible de se marier précocement).
 - Il est important d'agir à l'égard de la demande (les filles et la famille) et de l'offre (ce que le système d'éducation a à offrir).
- Constatations de l'étape 1 :

- Le fait d'avoir une femme enseignante est associé à une augmentation des taux de promotion et de réussite aux examens de fin d'année, ainsi qu'à une diminution des taux d'abandon scolaire des filles aux cycles primaire et secondaire.
- Le fait d'avoir une femme en tant que directrice d'école est associé à une amélioration des taux de promotion et des résultats d'examens des filles.
- Il convient d'approfondir les recherches pour en comprendre la raison. L'hypothèse de base est la suivante : ces femmes sont un modèle et pourraient avoir une manière d'être ou des pratiques pédagogiques différentes qui ont des effets positifs sur les filles.
- Les établissements scolaires qui possèdent de meilleures latrines et de meilleures installations et produits pour la gestion de l'hygiène menstruelle étaient associés à des taux de promotion plus élevés, principalement en raison de la diminution du risque d'abandon scolaire.
- Constatations de l'étape 3 :
 - Pour le moment, nous n'avons pas beaucoup de constatations liées à l'éducation des filles et au mariage des enfants. Cependant, il reste encore beaucoup de travail à accomplir.
 - Au Mali :
 - Les écoles modèles positives étaient plus susceptibles d'avoir des comités scolaires s'efforçant de sensibiliser la population à l'éducation des filles et à la prévention du mariage des enfants. Ces comités sont composés de parents qui vont discuter avec les filles et leurs familles pour favoriser la scolarité des filles et l'égalité entre les femmes et les hommes.
 - Ces comités ciblaient les mères, comme ce sont elles qui ont la plus grande incidence sur la décision de maintenir les filles à l'école (plutôt que de travailler à la maison ou de gagner de l'argent pour la famille).
- De la recherche à l'action :
 - La cocréation a facilité la transition vers l'action : le ministère participe véritablement à la recherche, il est informé des constatations de recherche et les intègre dans les débats sur les politiques en vue d'identifier les réformes prioritaires.
 - La collaboration avec le ministère se poursuit en vue de reproduire les pratiques dans les autres écoles du pays.
- Réflexions/leçons :
 - Utiliser les solutions locales « existantes » (mais sous-exploitées) plutôt que de créer de « nouvelles » preuves/données.
 - La cocréation renforce la participation du gouvernement, l'adhésion au projet et la transition de la recherche à l'action.
 - La cocréation demande un dévouement et de la patience. Il y aura des écarts en matière de priorités, de capacités techniques et de disponibilités. Le travail doit être orienté sur les solutions.
 - Il est important de comprendre le contexte et d'y adapter les outils et les approches d'une manière qui soit axée sur la demande.

Questions et discussions

Au sujet de la cocréation : comment peut-on rassembler les responsables politiques et les chercheur·se·s pour poser des questions, élaborer les méthodologies et partager les résultats ? Que doivent faire les chercheur·se·s pour rallier les gouvernements ?

- **Mohamed** : Les chercheur·se·s jouent un rôle important à différents niveaux : ils et elles veillent à ce que le travail des pouvoirs publics repose sur des informations fiables et peuvent faire bouger le gouvernement (en menant un plaidoyer auprès des hauts fonctionnaires – en collaboration avec les partenaires ministériels – sur le dossier concerné), en particulier lorsque des sommes importantes sont en jeu.
- **Pragya** : Assurez-vous que les chercheur·se·s produisent des données probantes et qu'un groupe de communication les partage avec les décideur·se·s (responsables politiques, parlementaires, etc.). Soyez à l'affût des occasions de politique à saisir, lorsque l'adoption d'une loi ou d'une politique est sérieusement prise en considération. Produisez des comptes rendus des données avérées dans d'autres pays semblables afin de renforcer les arguments à l'appui d'un dossier qui fait déjà l'objet d'un débat.
- **Rachel** : Nous parlons de la solidité des preuves et aussi du moment.
- **Michele** : Il est important de travailler en harmonie avec le ministère et leurs cadres de travail (p. ex., leurs plans sectoriels). Il convient d'utiliser des données déjà collectées par le ministère. Discutez avec le ministère avant d'entamer toute recherche, pour connaître ses connaissances et ses commentaires sur la recherche. Ses connaissances du contexte vous aideront à créer de meilleurs outils et recherches.

Quelles sont les difficultés rencontrées dans l'élargissement de la portée du programme AGI-K dans le Wajir ? Des contraintes financières ou institutionnelles ?

- **Karen** : En ce qui concerne les transferts monétaires, nous avons utilisé des structures existantes pour le paiement et aussi M-PESA (un service de transfert monétaire sur téléphone mobile). Nous sommes en discussion avec la Banque mondiale pour intégrer ce volet en tant qu'initiative de type « cash plus » (transferts monétaires combinés à des interventions).

Difficultés : nous devons nous plier au calendrier du gouvernement plutôt qu'à celui des bailleurs de fonds et il est difficile de les mettre en adéquation. Il est difficile d'obtenir un financement externe pour la phase de reproduction à plus grande échelle. Les bailleurs de fonds veulent financer leurs propres nouvelles initiatives.

- **Mohamed** : Création de demande versus offre : en ce qui concerne l'augmentation du nombre d'élèves, il faut collaborer avec les leaders locaux pour y arriver. Beaucoup plus de filles se sont inscrites, mais une fois la demande créée, on doit accroître l'offre pour y répondre (enseignant·e·s, bâtiments, pupitres, produits d'hygiène menstruelle, etc.). Le gouvernement du comté discute actuellement avec le gouvernement central en vue de trouver des solutions ancrées dans la situation locale.

Pour l'inscription à l'école, nous avons ciblé les filles de 11 à 14 ans. Celles qui viennent à l'école pour la première fois sont avec les plus jeunes, mais elles possèdent leurs propres façons de faire et on s'attend à ce qu'elles progressent rapidement. Nous discutons actuellement de la possibilité de créer des espaces additionnels pour ces filles.

En ce qui concerne les familles nomades qui vivent de la transhumance au sein du comté, les chef·fe·s de famille doivent tenir compte du bétail, du nombre d'enfants qui iront à l'école et de la durée de la scolarisation. Il faut discuter avec les parents pour qu'ils et elles ne songent pas uniquement aux moyens de subsistance de la famille, mais aussi à la vie des filles.

- **Rachel** : Il est important de noter que les mesures de soutien ou une intervention en particulier pourraient ne pas être à la hauteur des besoins.

L'abolition des frais de scolarité a-t-elle eu des effets semblables sur les enfants ?

- **Pragya** : Selon une étude au niveau national, les résultats en matière de mariage des enfants et de grossesse ont été les plus marqués avant l'âge de 18 ans. Ils n'étaient pas aussi forts avant l'âge de 15 ans. C'est probablement parce que ces événements sont rares chez les filles de moins de 15 ans ou parce que quelque chose arrive à l'âge de 15 ans qui expose les filles à un risque plus grand. La question pourrait aller au-delà de l'accès à l'éducation, et des filles pourraient avoir besoin d'un soutien accru pour accéder à l'éducation.

Réflexions supplémentaires

Venkatraman Chandra-Mouli : L'approche sur les écoles modèles positives est formidable : on regarde ce qui a déjà été fait et ce qui fonctionne, tout en tenant compte des difficultés. Nous avons plus d'argent que jamais pour la santé et les droits sexuels et reproductifs des adolescentes. Ce qui fonctionne, ce sont les priorités du gouvernement, le financement et un groupe au pays qui fait la promotion de ces changements pour qu'ils se réalisent. Les parties prenantes externes (comme l'ONU) peuvent jouer un petit rôle, mais ce sont les personnes du pays qui sont les plus importantes.

Réflexions de la modératrice

- Contraintes sur le plan de la demande et de l'offre : nous devons également songer aux services qui doivent être renforcés (santé, éducation, protection sociale) et à la façon de déterminer le déroulement chronologique du plaidoyer et des interventions pour s'assurer que les systèmes pourront y répondre.
- Moment choisi pour les interventions : nous devons nous concentrer sur le début de l'adolescence et intervenir à temps pour prévenir le mariage des enfants.
- Données sur les coûts : nous devons réfléchir aux informations dont nous aurons besoin pour élargir la portée des interventions et aux façons de montrer en quoi ces interventions éliminent le mariage des enfants et sont bénéfiques à d'autres égards afin de plaider en faveur de leur financement.

Le point sur la recherche

Voir l'enregistrement de la séance pour de plus amples détails

Jacky Repila et Emma Sadd, *Filles, Pas Epouses* – Les mariages d'enfants, précoces et forcés (MEPF) et la loi

- Publication prévue pour janvier 2024 :
 1. Rapport de synthèse résumant les constatations de la revue de la littérature.

2. Note d'information mondiale présentant les principales constatations et implications de la revue de la littérature, ainsi que des observations des organisations membres.
3. Note d'information sur l'Amérique latine et les Caraïbes présentant les principales constatations régionales et des observations d'organisations membres de la région.

D^{re} Olubukola Omobowale, Université d'Ibadan – [Série Mettre fin au mariage des enfants au moyen de médias communautaires \(projet ENCASE\)](#)

Shannon Thompson, projet Orchid – L'initiative de recherche sur les MGF/E

- L'initiative a été lancée pour faciliter la diffusion d'informations exactes et exhaustives (www.fgmcri.org)

Ressources

E. Akwara et V. Chandra-Mouli, [Looking back with satisfaction at the progress made in adolescent pregnancy and child bearing globally, and looking ahead at the enormous amount that yet needs to be done](#), 2022.

J. Amo-Adjei, S. Caffé, Z. Simpson, M. Harris et V. Chandra-Mouli, ["Second Chances" for adolescent mothers: Four decades of insights and lessons on effectiveness and scale-up of Jamaica's PAM](#), 2022.

CRANK, [Pleins feux sur la recherche : approches promouvant l'égalité des genres et approches systémiques pour mettre fin au mariage des enfants et promouvoir les droits des filles](#), Filles, Pas Epouses et le Programme mondial UNFPA-UNICEF visant à mettre fin au mariage d'enfants, 2021.

CRANK, [Pleins feux sur la recherche : approches multisectorielles et multiniveaux réussies pour remédier au mariage des enfants](#), Filles, Pas Epouses et le Programme mondial UNFPA-UNICEF visant à mettre fin au mariage d'enfants, 2022.

Plateformes pour la collaboration et l'apprentissage :

[L'initiative de recherche sur les MGF/E](#)

[La base de données en ligne du CRANK](#)